Les combats des femmes au XXe (20e) siècle

Les droits politiques

Au début du XXe (20e) siècle, les femmes n'ont le droit de voter dans aucun pays. En Europe et aux États-Unis, des femmes réclament ce droit. Beaucoup de pays accordent le droit de vote aux femmes dans les années 1910-1920. En France, il faudra attendre 1945 pour que les femmes votent pour la première fois. Aujourd'hui encore, ce droit est refusé aux femmes dans certains pays.

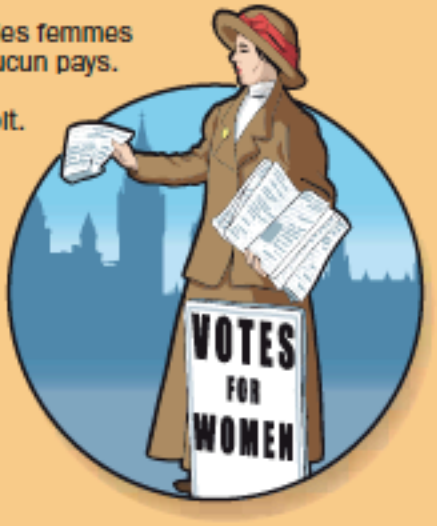

L'égalité en droit avec les hommes

Jusqu'au XXe (20e) siècle, les femmes devaient très souvent avoir l'accord de leur mari pour faire certaines choses. Par exemple, la loi française imposait aux femmes d'obéir totalement à leur mari jusqu'en 1938. Jusqu'en 1965, elles n'avaient pas le droit de travailler sans son autorisation.

La sexualité

En France, l'avortement est autorisé par la loi depuis 1975. Auparavant, les femmes enceintes qui ne souhaitaient pas avoir d'enfant devaient avorter dans des conditions très dangereuses pour leur santé. Grâce à la loi de 1975, l'avortement est encadré par des médecins. Quant à la pilule contraceptive, elle est remboursée depuis 1974.

L'égalité dans le travail et le salaire

Depuis 1945, la loi française dit que les femmes doivent avoir un salaire égal à celui des hommes pour le même travail. Mais les salaires des femmes restent souvent inférieurs à ceux des hommes. Peu de femmes dirigent de grandes entreprises. Souvent, en plus de leur travail, les femmes font la plupart des tâches à la maison.

À RETENIR

1. **Les femmes se battent depuis longtemps pour avoir les mêmes droits que les hommes.**
2. **En France, elles n'ont le droit de voter que depuis 1945. Dans certains pays, elles n'ont toujours pas ce droit.**
3. **Jusqu'en 1965 en France, les femmes n'avaient pas le droit de travailler sans l'accord de leur mari.**
4. **En France, les salaires des femmes sont encore souvent inférieurs à ceux des hommes, pour le même travail.**

Avortement : fait d'arrêter volontairement une grossesse.
Pilule contraceptive : médicament qui, quand on le prend, permet de ne pas avoir d'enfant.